



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE INITIALE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

MICROCERTEC

22 rue de Lamirault - 77090 COLLEGIEN

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale sur site en date du 07/07/2025 réalisée par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° GIM92_202507_038).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de **MICROCERTEC** à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 09/07/2025

Le Président de l'UIMM
M. Éric TRAPPIER

Le Président du GIM IDF
M. Philippe DUHAMEL